



## L'ACTUALITÉ

# L'ÉCOLE DES CADRES DE LA CAPEB : LA NÉCESSAIRE FORMATION DES RESPONSABLES SYNDICAUX DE DEMAIN

**Les stagiaires de la promotion 2014 de l'École des Cadres ont clos leur formation par un regroupement parisien cette semaine.**

**L'École des Cadres :  
un enrichissement  
concret et  
exploitable tant  
dans sa vie  
syndicale, que  
professionnelle  
et personnelle**

La promotion 2014 d'École des Cadres s'est regroupée à la Confédération cette semaine. Les 36 stagiaires issus des 5 centres constitués (Cher, Indre et Loire ; Grand Paris et Grande Couronne-Île de France ; Languedoc-Roussillon ; Rhône-Alpes (Ain et Haute-Savoie d'une part et Drome, Isère, Rhône et Savoie d'autre part) ont travaillé cette année encore sur les techniques de négociation, qu'il est si indispensable de maîtriser lorsque l'on envisage de représenter la CAPEB et les artisans du bâtiment. Ils ont également visité le Sénat, ce qui leur a permis de bien mesurer l'importance de ce haut lieu de décision politique dans la vie institutionnelle française. Cette aventure humaine qu'est l'École des Cadres contribue depuis 1966 à forger l'esprit collectif CAPEB, à constituer des équipes locales, à créer des liens de travail et de convivialité si indispensables au sein d'un Réseau.

Bien sûr, les enseignements dispensés dans le cadre de cette École unique en son genre, permettent à celles et ceux qui la suivent de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent, d'être de meilleurs médiateurs et communicants, mais

elle permet aussi à chacun de s'affirmer dans ses convictions, de mieux appréhender les mandats syndicaux qu'il souhaite porter, et de se sentir à l'aise dans sa fonction de militant CAPEB.

Le nouveau parcours, que la promotion 2015 étrenne, a été raccourci (16 jours au lieu de 18), enrichi (avec de nouveaux modules sur le syndicalisme CAPEB et sur les techniques de négociation et la création de compléments d'apprentissage en tutoriel à titre expérimental) et retravaillé pour être plus cohérent, avec des modules plus lisibles portant à la fois sur le développement personnel, les enseignements théoriques et le syndicalisme CAPEB.

Après deux ou trois années de

baisse régulière de candidats, il est intéressant de constater qu'une douzaine de centres se sont ouverts dans les régions ou les départements pour cette promotion 2015. Plus de 100 stagiaires seront ainsi formés en Dordogne, en Charentes, en Poitou-Charentes, en Indre et Loire, dans le Haut Rhin, en Moselle, dans les Vosges, en Rhône-Alpes (2), en Vendée, en PACA et dans le Var.

**Promotion 2015 :  
un nouveau parcours  
et un fil conducteur  
autour des enjeux  
de la transition  
énergétique et des  
défis de l'accessibilité.**

**12** centres se sont  
ouverts en début d'année et  
contribueront en 2015 à former  
une centaine de nouveaux  
responsables syndicaux.



## SOCIAL

### PROBTP INFORME LES ENTREPRISES SUR LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OBLIGATOIRE

et vient de lancer un espace dédié sur son site internet, destiné à accompagner les entreprises du BTP dans la mise en place de la complémentaire santé de leurs salariés. Ils y trouveront des explications sur la réforme qui impose aux entreprises de mettre en place une complémentaire santé pour tous leurs salariés. Le site présente les solutions BTP Santé et les formules diverses proposées par le groupe de protection sociale du BTP, qui compte aujourd'hui 3,5 millions

d'adhérents et quelques 208 000 entreprises. Le site permet aussi aux professionnels de faire un devis, de souscrire en ligne et d'utiliser, le cas échéant, le modèle de décision unilatérale d'employeur (DUE) pour la mise en place de la complémentaire santé collective. Ce nouvel espace est consultable sur [www.probtp.com](http://www.probtp.com), rubrique Employeur ou Expert-comptable, puis onglet « Complémentaire santé d'entreprise (ANI) » et également sur [www.btp-sante-entreprise.com](http://www.btp-sante-entreprise.com).

### → SALARIÉS DÉTACHÉS : LA CGT AUSSI VEUT METTRE FIN AUX ÉCARTS

qui conduisent à un vrai dumping social. Le nouveau leader de la CGT a déclaré « on a besoin que les salariés détachés dans les entreprises aient le même statut que les autres et que leurs patrons paient les mêmes cotisations sociales ». Certes, les motivations de la centrale diffèrent des nôtres (elle veut simplement éviter les risques d'affrontement entre salariés sur les lieux de travail) mais peu importe : plus nous serons nombreux dans ce combat contre les dérives des travailleurs détachés, plus nous aurons de chance de faire bouger les choses !

## PARTENARIATS

En savoir plus sur **ARTUR**

### → KNAUF INSULATION SE PROPOSE DE VENIR DANS LES CAPEB DÉPARTEMENTALES

Pour présenter les solutions qu'il propose pour satisfaire les exigences de la RT 2012 et notamment son guide de l'étanchéité à l'air. N'hésitez pas à prendre contact avec les représentants locaux de ce partenaire pour organiser, si vous le souhaitez, des réunions d'information.

### → SAGE LANCE UNE NOUVELLE VERSION DE BATIGEST

L'éditeur de logiciel de gestion Sage vient d'annoncer le lancement de la version 13 de Sage Batigest, un logiciel destiné aux artisans et aux petites entreprises du bâtiment. Plus intuitive, cette nouvelle version vise à mieux aider les professionnels à piloter leurs chantiers grâce à une facturation simplifiée et un suivi de chantier en temps réel.

## EN DIRECT DES MÉTIERS

### → DAVID MORALES RÉUNISSAIT VENDREDI SES CONSEILLERS

professionnels, tout d'abord pour préciser le projet de programme des prochaines Journées Professionnelles de la Construction de Marseille et travailler aux démonstrations techniques qui pourront être proposées aux délégués à cette occasion, mais également pour faire le point sur l'avancée des dossiers en cours : les escaliers sur voûte sarrasine, les règles professionnelles « Isolants en fibres végétales », le groupe de travail « Spots électriques et isolation thermique », celui sur l'isolation avec les couvreurs, la maquette numérique, l'actualisation des informations de l'UNA sur ARTUR. Le Président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation et ses conseillers ont également évoqué les travaux de la commission communication de l'ACERMI ainsi que les relations avec l'association pour la promotion des métiers du plâtre.

# -3,2%

L'APPRENTISSAGE  
A ENCORE REÇU  
EN 2014 DANS LE SECTEUR  
DU BÂTIMENT

## FORMATION

# FORMATION DES SALARIÉS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

L'accord paritaire du 10 février 2015 sur le financement de la formation professionnelle continue dans les entreprises du Bâtiment a finalement été signé par trois organisations syndicales de salariés (CGC, CFTC et FO). La CAPEB salue évidemment cette décision qui va faciliter l'accompagnement formation des entreprises du bâtiment de 10 à 299 salariés par la mise en place d'une contribution

conventionnelle de 0.2% de la masse salariale de ces entreprises (en plus de la contribution légale de 1%). Ces mêmes entreprises pourront aussi accéder aux fonds mutualisés de Constructys, qu'il s'agisse de santé et sécurité au travail, de transmission et reprise d'entreprise, de transition énergétique...

Rappelons que les entreprises du bâtiment de moins de 10 salariés versent la contribution



conventionnelle « historique » de 0.35% de leur masse salariale (en plus de l'obligation légale de 0.55% et de la contribution CCCA-BTP de 0.3%). Est aussi confirmé le principe de la prise en charge par Constructys des rémunérations de leurs salariés en formation. Ainsi, toutes les entreprises du bâtiment, de 0 à 299 salariés, ont désormais un même niveau de contribution (1.2%).

## → L'APPRENTISSAGE POURSUIT SA TENDANCE À LA BAISSÉ

Les contrats d'apprentissage signés en 2014 (264 500) étaient encore moins nombreux qu'en 2013 (273 000) qui avait déjà enregistré une diminution importante (- 8 %) par rapport à l'année précédente. On est bien loin de l'objectif des 500 000 apprentis par an comme le voudrait le Gouvernement et même des 300 000 contrats signés en 2010. La prime supplémentaire accordée depuis l'an dernier aux entreprises de moins de 250 personnes

pour tout nouvel apprenti embauché s'ajoute, certes, aux 1000 € dont bénéficient déjà les petites entreprises de moins de 11 salariés mais dans ce domaine, le Gouvernement a joué au « yoyo » donnant, reprenant ses aides et générant une instabilité particulièrement décourageante dans une période économique qui l'est tout autant. Il faut aussi voir dans cette baisse une des conséquences de la crise économique que le secteur du bâtiment

traverse actuellement. S'ajoute à cette baisse des entrées en apprentissage un fort taux de sortie prématurée car plus d'un jeune sur cinq ne va pas au bout de son contrat. Nous voulons croire que l'assouplissement des règles liées aux apprentis concernés par des travaux dits dangereux (annoncé dans un prochain décret) inverse quelque peu cette tendance baissière dommageable pour l'avenir des métiers.

## INTERNET

### → LE SITE ECO ARTISAN A FAIT PEAU NEUVE

Le site [www.eco-artisan.net](http://www.eco-artisan.net) a été totalement refondu. Tous les codes d'accès ont été renouvelés (les anciens codes ne fonctionnent plus), un email a été adressé aux actuels ECO Artisans la semaine dernière pour leur permettre de créer eux-mêmes leur mot de passe. Nous invitons évidemment les ECO Artisans à vérifier les informations qui les concernent dans ISABAT (email, gestion de la qualification, informations sur l'entreprise...), sachant qu'ils peuvent intervenir directement sur leur fiche pour modifier les informations qu'elle contient si elles sont erronées ou incomplètes. N'hésitez évidemment pas à nous faire remonter les éventuels problèmes que vous pourriez rencontrer dans l'utilisation de ce nouveau site.



## EUROPE

### → EBC A TENU SON CONSEIL D'ADMINISTRATION LE JEUDI 26 FÉVRIER

C'était le premier Conseil d'administration présidé par Patrick Liébus en qualité de Président d'EBC, organisation qu'il présidera pour une durée de 3 ans. Étaient à l'ordre du jour : la future politique PME de la nouvelle Commission européenne de M. Junker, le projet d'organisation d'un évènement (en collaboration avec l'Union Internationale des Propriétaires Immobiliers) sur le thème de l'efficacité énergétique qui devrait se tenir à Bruxelles le 16 juin prochain, l'intérêt de la présidence lettone du Conseil Européen pour le secteur de la construction. Ont également été abordés l'organisation du Congrès et de l'Assemblée Générale d'EBC, qui se tiendront cette année à Genève les 18 et 19 juin, ainsi que le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la création d'EBC qui devrait se tenir au Parlement Européen, le 13 octobre. Le Conseil d'administration a, par ailleurs, adopté un nouveau logo pour EBC, qui sera révélé courant avril prochain.

## ÉCONOMIE

### → LE BOOM DES QUALIFICATIONS RGE

Depuis le début de l'année, en deux mois, QUALIBAT a reçu 10 000 demandes de dossiers de qualification RGE. Fin février, 33 600 entreprises pouvaient se prévaloir d'au moins une qualification RGE. La grande majorité des nouvelles demandes provient des petites entreprises (moins de 5 salariés). Au 15 mars 2015, on compte 6 839 ECO Artisans.



## LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

### PATRICK LIÉBUS ET ALBERT QUENET ONT RENCONTRÉ LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRAVAIL

**Yves Struillou, ce mercredi.** Les sujets à l'ordre du jour de ce premier contact étaient nombreux : compte pénibilité, travailleurs détachés, temps de trajet, dialogue social, poussières de bois, pour ne citer que ceux-là.

### LE REGROUPEMENT NATIONAL DE L'ÉCOLE DES CADRES

**a permis mercredi au Président confédéral d'accueillir l'ensemble des stagiaires et d'engager avec eux un débat syndical sur les questions d'actualité.** Une intervention aussi politique que pédagogique devant les futurs responsables des CAPEB départementales.

### LE PRÉSIDENT DE LA CAPEB S'ENTRETIENT AVEC LA PRESSE

**et a reçu jeudi la Rédactrice en chef et son adjointe des pages économiques du Figaro** pour un tour d'horizon de la situation économique des entreprises artisanales du bâtiment. Cet échange a bien évidemment été une occasion, pour le Président, de rappeler l'état de la conjoncture et la nécessité d'élargir le champ de la TVA à 5,5 % à l'ensemble des travaux d'entretien des logements, de pointer les dégâts des concurrences déloyales, en particulier celle des travailleurs détachés, de réexpliquer pourquoi le compte pénibilité est inapplicable dans les petites entreprises, etc.

### LE PRÉSIDENT DE LA CAPEB ÉTAIT INVITÉ À LA CONVENTION LOGEMENT

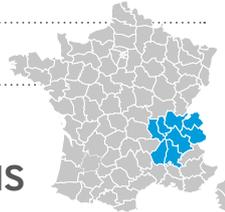
**organisée par l'UMP mercredi.** Son intervention à la tribune a permis à Patrick Liébus de rappeler la place de l'artisanat dans le bâtiment et la part prépondérante qu'il représente dans la construction et la rénovation des logements. Il a insisté sur la nécessité de lever les obstacles au développement du logement, qu'il s'agisse de l'empilement réglementaire, de la fiscalité, des contraintes sociales qui s'imposent aux employeurs, etc.

### LES PRÉSIDENTS DES UPA TERRITORIALES

**ont été réunis à Paris jeudi.** Ils devaient en particulier débattre des modifications à apporter aux statuts des organisations territoriales en cohérence avec celles qui seraient apportées aux statuts nationaux de l'UPA, suite au séminaire de réflexion qui s'est tenu en janvier sur l'évolution de l'UPA.

## RÉSEAU

### → **LEBORGNE A RENCONTRÉ LES MAÇONS CARRELEURS RHÔNALPINS**



Les maçons carreleurs de 6 CAPEB départementales de Rhône-Alpes ont organisé l'une de leurs réunions chez Leborgne dans l'objectif de découvrir la forge et le savoir-faire de ce fabricant en matière d'outils utilisés au quotidien par ces deux professions.

À l'issue de la visite d'usine, qui a été appréciée de tous, les artisans ont pu manipuler et tester les outils phares de la gamme Nanovib (coupe boulons, tenaille et marteau) qui ont été conçus pour réduire la pénibilité de leur utilisateur. En l'occurrence, le coupe boulons et la tenaille permettent de réduire les efforts à fournir lors de la coupe, tandis que les vibrations sont diminuées, de manière très significative, avec l'utilisation du marteau et de la massette de cette gamme.

La rencontre a permis d'échanger sur la prévention des risques, dès l'étape de l'achat d'outillage à mains, achat ce qui n'est pas si évident car la gamme comme la marque d'ailleurs ne sont pas référencés partout.

## GOVERNEMENT

### → **COMMENT DESSERRER LES CONTRAINTES À L'EMBAUCHE**

**pour favoriser l'emploi dans les petites entreprises.** C'est une question à laquelle le Gouvernement cherche des réponses, sachant fort bien que les TPE constituent potentiellement des gisements d'emplois et seront donc très utiles lorsque l'activité repartira. Une conférence sociale dédiée à cet enjeu est prévue au mois de juin. En attendant, le Gouvernement travaille à une réforme du contrat de travail. L'idée d'un contrat unique semble abandonnée mais l'hypothèse est avancée d'un contrat de croissance qui permettrait à un employeur de mettre un terme à un CDI en cas de mauvais résultats de l'entreprise. Ce critère deviendrait une cause de licenciement non contestable devant les Prud'hommes. Au bout de 3 ans, si l'entreprise n'enregistre pas de mauvais résultat, le contrat serait transformé en CDI classique. À suivre...

### → **POUR INSÉRER LES JEUNES, LES NOUVEAUX CONTRATS « STARTER »**

**arrivent et devraient entrer en vigueur dès le deuxième trimestre 2015.** Ces nouveaux contrats seront assortis d'une aide renforcée à l'entreprise. Le Gouvernement espère que cette formule permettra à 13 000 jeunes de mettre le pied à l'étrier. Parallèlement, les décrocheurs de l'école devraient bénéficier d'une seconde chance et être pris en charge dans le cadre d'un nouveau dispositif intitulé « réussite apprentissage ». L'objectif de ce nouveau dispositif est d'accompagner les jeunes avant ou au tout début du contrat pour éviter les ruptures anticipées. 10 000 jeunes sont ciblés. Dans ce cadre, une expérimentation « zéro coût » pour l'entreprise sera conduite sur certains territoires pour les décrocheurs de moins de 18 ans. À suivre...

Crédit photo : Le Bâtiment Artisanal - Thinkstock images © 2015.